



HAL
open science

LES SAVOIRS LOCAUX, ENTRE CONNAISSANCES ET RECONNAISSANCE

Carole Barthelemy

► **To cite this version:**

Carole Barthelemy. LES SAVOIRS LOCAUX, ENTRE CONNAISSANCES ET RECONNAISSANCE. VertigO : La Revue Électronique en Sciences de l'Environnement, 2005. hal-01756440

HAL Id: hal-01756440

<https://hal.science/hal-01756440>

Submitted on 2 Apr 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LES SAVOIRS LOCAUX, ENTRE CONNAISSANCES ET RECONNAISSANCE.

Carole Barthélémy, Sociologue, Post-doctorante, CEMAGREF, Laboratoire d'hydroécologie quantitative, 3 bis quai Chauveau, CP220, 69336 Lyon, Cedex 09 / Unité de recherche Irrigation Montpellier, 361 rue JF Breton, BP 5095, 34 033 Montpellier Cedex 01, Courriel : carolebarthelemy@aol.com. Tel : 06 62 29 87 83

Résumé : Les savoirs locaux sont de plus en plus sollicités dans les démarches scientifiques interdisciplinaires ou dans des exercices de gestion de la nature. A travers l'exemple de la gestion des cours d'eau en France, il s'agit d'étudier la place conférée aux savoirs empiriques détenus par les pêcheurs amateurs d'eau douce et la manière dont ces savoirs légitiment ou non la reconnaissance de ce groupe social d'usagers. Ainsi, peut-on analyser à travers trois démarches, une perspective historique, une enquête ethnographique et un questionnement interdisciplinaire, le rôle majeur que détient, dans les politiques environnementales, le domaine de la connaissance.

Mots-clé : politiques publiques environnementales, gestion des espaces naturels, savoirs locaux, savoirs scientifiques, conflits environnementaux, interdisciplinarité, co-management.

Abstract: Local knowledge are more and more requested for interdisciplinary research or exercises of nature management. With the example of water management in France, we can study the place conferred to empirical knowledge held by amateur fishermen and the way in which these knowledge participate or not to the acknowledgement of this social group. We can analyse through three steps, an historical prospect, an ethnographic investigation and an interdisciplinary question, the important role, in environmental policies, of knowledge.

Keywords : environmental public policies, natural spaces management, local knowledge, scientific knowledge, environmental conflicts, interdisciplinary, co-management.

En France, depuis les premières tentatives de gestion des milieux piscicoles continentaux, durant la seconde moitié du XIX^e siècle, le pêcheur amateur a toujours été considéré comme un usager susceptible de participer à cette gestion. Les associations de pêcheurs amateurs d'eau douce ont, dès cette période, été impliquées dans les actions de l'Etat menées autour des cours d'eau (Barthélémy, 2003). Cependant, l'avènement d'un nouveau type de gestion, à partir des années 1980, basée sur l'interdépendance entre les connaissances scientifiques, notamment écologiques et la gestion, du style «connaître pour mieux gérer» (Thibault,1991) tend à modifier le rôle accordé aux pêcheurs amateurs. En effet, le comptage des captures effectuées représente une source potentielle de données, très prisées par les scientifiques. Je me propose d'analyser, à travers la gestion piscicole du fleuve Rhône, les processus de catégorisation des pêcheurs en « partenaires de la mesure scientifique ». Mais, ce partenariat se fait, le plus souvent, au détriment des savoirs locaux ou empiriques détenus par les pêcheurs. Il s'agira alors de réfléchir aux implications de ce nouveau statut de l'usager dans le champ plus vaste des politiques gestionnaires de la nature. L'engouement contemporain pour les *Traditional Ecological Knowledge* (les TEK) au niveau international ne représenterait-il qu'un champ de recherche réservé aux sciences humaines alors que la gestion effective de la nature resterait, elle, le

domaine exclusif des savoirs écologiques ? Ou est-ce que la reconnaissance émergente de l'usager pour son « utilité » scientifique est une opportunité pour la prise en compte de ses propres savoirs ? Dans les pages qui suivent, je tenterai de répondre à ce questionnement en suivant quatre étapes. Tout d'abord, j'explicitai la manière dont j'aborde le domaine des savoirs locaux, entre sociologie et anthropologie. Une perspective historique des rapports sociaux entre pêcheurs amateurs et experts scientifiques permettra de comprendre comment ces derniers sollicitent aujourd'hui les usagers de la nature. Ce type de sollicitation fera, ensuite, l'objet d'une enquête qualitative pour comprendre quelles en sont les implications sociales. Enfin, je clorai mon propos en allant voir du côté de l'interdisciplinarité, qui semble tendre vers d'autres perspectives.

Savoirs locaux, savoirs profanes : une approche entre anthropologie et sociologie.

Mon approche concernant les savoirs locaux est issue de deux champs de recherche : celui « traditionnel » de l'anthropologie et celui plus contemporain de la sociologie de l'environnement. Concernant le premier champ, l'avènement, au niveau international, du concept politique de développement durable a suscité une reconnaissance institutionnelle et dans le même temps, épistémologique des savoirs dits locaux. Un principe contenu dans l'Agenda 21, de la déclaration de Rio de 1992, concerne le rôle central accordé aux peuples autochtones à jouer dans le domaine de l'environnement, en raison de leurs connaissances et pratiques considérées comme « traditionnelles » (Ducros A., Lizet B., Micoud A., Roué M., 1998). Ainsi, la Convention sur la diversité biologique entrée en vigueur en 1993 reconnaît « le droit souverain » des Etats de gérer leurs ressources génétiques et de préserver leurs savoirs traditionnels, élevés au titre de « patrimoine commun de l'humanité » (Larrère C., Larrère R., 1997, p.306). Des programmes internationaux sont consacrés à ce patrimoine ; citons, pour exemple, le programme « Systèmes des savoirs locaux et indigènes » porté par l'UNESCO ou celui de la Banque Mondiale, « Les savoirs locaux au service du développement » (Agrawal, 2002). De telles initiatives pensées à une échelle internationale sont venues dynamiser, en France, les travaux sur les savoirs locaux constituant un champ de recherche pour l'anthropologie et l'ethnologie. Si les premières études en France concernant les savoirs datent des années 1960, la mission du Patrimoine ethnologique, qui finança dès 1982 des travaux sur cette thématique, incita à la constitution d'un réseau de chercheurs et d'un capital de connaissances sur les savoirs alors désignés de « naturalistes populaires » (1985, Bromberger, 1986).

Du point de vue de la sociologie contemporaine, la prise en compte des savoirs sur la nature est liée à des approches concernant le domaine de l'environnement. Celui-ci suscite fréquemment la confrontation entre des groupes sociaux ayant des prérogatives différentes sur un objet commun, sollicitant, dans un exercice de légitimation, des connaissances divergentes. De nombreux exemples peuvent étayer ce point de vue, empruntés au champ de la sociologie de l'environnement : l'estimation et la gestion des populations animales entre chasseurs ou pêcheurs et protecteurs de la nature (Barthélémy, 2003, Fabiani, 1988, Vourc'h, Pelosse, 1988), l'utilisation de ressources et de milieux naturels entre agriculteurs et usagers « extérieurs » (Chamboredon, 1980), entre les acteurs industriels ou agricoles et des militants de la protection de l'environnement (Picon, 1988) ; ou encore, entre des représentant de l'Etat lors de l'application d'une politique publique et des usagers locaux (Barthélémy, Nicolas, 2002, Claves-Mekdade, 2003, Billé R., Mermet L., 2003). Très rapidement dans ces espaces d'opposition, ou

tout du moins de débats, un des enjeux prépondérants concerne le domaine des savoirs relatifs à l'objet environnemental. Ainsi, un champ de recherche s'est-il constitué autour de la notion d'expertise et de l'implication majeure d'une discipline scientifique spécifique, l'écologie et de ses représentants dans les problématiques environnementales (Theys, Kalaora, 1995). De plus, la gestion des milieux naturels ou de la qualité de l'environnement repose sur des traitements administratifs prônant le principe de la « gouvernance ». De ce fait, la mise en relation d'acteurs d'origines diverses incite à la circulation des savoirs, à la publicisation des connaissances scientifiques et à leur « traduction » dans la société civile (Callon, Lascoumes, Barthes, 2001). Les exercices de concertation ou de démocratie participative sont des lieux privilégiés d'observation pour le sociologue de la confrontation entre le « savoir-expert » et le « savoir-profane » (Garin, Rinaudo, 2002, Lascoumes, 2001). Les réflexions de l'anthropologue et du sociologue, qui suivent des cheminements différents, aboutissent, cependant à une réflexion commune concernant la relation entre les savoirs locaux et le développement durable. Dans le registre de l'anthropologie, le caractère désigné patrimonial des savoirs locaux renvoie à l'approche des sociétés locales, dites aussi « traditionnelles ». L'adjectif « local » exprime cette perception de l'indigène par rapport à l'exogène ; dans la perspective du respect des pratiques indigènes par rapport à la globalisation économique ou culturelle du développement. Dans le registre du sociologue, la question des savoirs est également au centre de la notion de développement durable mais dans l'idée que les politiques environnementales, en multipliant les échelles de planification, tendent à intégrer les savoirs profanes ou empiriques de la nature, remettant en cause le lien classique entre le décideur et le scientifique.

L'approche, que je voudrais exposer dans cet article, est à la croisée de ces deux démarches. Je considérerai les savoirs à la fois dans l'opposition anthropologique entre le « global » et le « local » et dans l'opposition sociologique entre le « scientifique » et le « profane », puisque ces oppositions se complètent plus qu'elles ne se contredisent. Car l'interprétation scientifique n'a-t-elle pas pour objectif de définir des règles généralisables alors que le savoir profane resterait localisé ? Opter pour une double démarche anthropologique et sociologique concerne également les méthodologies utilisées. Celles-ci relèvent à la fois d'une approche ethnographique des savoirs détenus par des pêcheurs amateurs et des gestionnaires sur une espèce piscicole spécifique et d'une approche sociologique en terme de rapports sociaux entrepris dans une perspective historique. C'est ce premier pan de l'analyse, que je vais maintenant présenter pour rendre compte des changements affectant la gestion des milieux piscicoles.

La gestion des milieux piscicoles en France : de l'utilisateur «compétent » à l'utilisateur « coopérant ».

L'histoire de la prise en compte des milieux piscicoles d'eau douce est très fortement marquée, en France, par la présence d'une catégorie d'utilisateurs, les pêcheurs amateurs. Ceux-ci se sont constitués en groupes de pression suffisamment organisés pour infléchir les politiques nationales dans le domaine de l'eau, dès la seconde moitié du XIX^e siècle. En effet, c'est à cette période que la pêche amateur à la ligne connaît un essor sans précédent. Alain Corbin décrit, à partir de 1850, la fréquentation des rives de la Seine, faisant de la capture d'un poisson un véritable exploit (1995). L'historien associe un tel engouement à la découverte et la mise en place du temps libre, du temps pour soi dont la pêche à la ligne va constituer un symbole fort. Dans le même temps, s'élève un discours catastrophique dénonçant le dépeuplement piscicole des cours d'eau douce et des milieux marins (Barthélémy, *op.cit.*, Delbos, 1989). Face à une telle situation, l'Etat s'appuie

sur des scientifiques spécialistes des questions d'ichtyogénie pour enrayer ce qui est décrit comme une situation désespérée. L'histoire retiendra le nom du professeur Coste, expert dans la reproduction du poisson (titulaire de la chaire d'embryologie au Collège de France) et « conseiller du prince » (Inspecteur Général de la pêche fluviale et de la pêche côtière maritime en 1862). De ce lien d'expertise entre connaissances scientifiques et politique publique, naît un ensemble de principes d'action encore valides : réglementer l'accès à la ressource en imposant des périodes de pêche et en règlementant les techniques, repeupler les cours d'eau par l'apport d'œufs ou d'alevins et réprimander le braconnage. Mais, le problème posé par une telle politique est son application sur l'ensemble du territoire ; l'Etat n'ayant pas les compétences pour y parvenir. Il reviendra donc aux associations de pêcheurs amateurs de prendre en charge une partie de ces prérogatives, notamment du fait de leur inscription locale : assurer le repeuplement piscicole et surveiller les portions de rivières, qui leur sont allouées. De plus, la pêche à la ligne est alors considérée comme un loisir moral apaisant les mœurs « douteuses » des classes populaires (Barthélémy, *op.cit.*). La loi du 12 juillet 1941 instaurant le permis de pêcher dans les eaux domaniales et organisant les « sociétés » de pêcheurs cristallise une politique basée sur l'usage de la nature ; ce que j'appelle une politique de « l'usager compétent ». Le pêcheur à la ligne est légitimé à agir en fonction de sa pratique du terrain. Cette politique perdure mais depuis la fin des années 1980, les pêcheurs amateurs sont sollicités autrement. On peut voir un premier signe de changement dans la loi du 29 juin 1984, relative « à la pêche en eau douce et à la gestion des ressources piscicoles », qui traite de « la préservation des milieux aquatiques » et du « patrimoine piscicole ». Ce nouveau lexique emprunte au domaine environnemental dans une perspective de protection et de patrimonialisation. Il s'agit alors de participer à une « mise en valeur piscicole » des milieux aquatiques, dans le cadre de laquelle le repeuplement n'est plus qu'un des éléments, contesté d'ailleurs par certains écologues (Thibault, 1993). La reproduction naturelle des espèces est, au contraire, conseillée, notamment, en protégeant les zones de frayère. L'influence de nouveaux principes en matière d'hydrobiologie est nette : évaluation des milieux et des populations piscicoles (inexistante dans la première période), étude des fluctuations naturelles des espèces et de leurs potentialités écologiques. On ne peut plus se contenter d'une gestion démographique des poissons mais il faut tenir compte des interactions entre ces derniers et les différents types d'habitats, la qualité de l'eau... et les activités humaines. Ainsi, la pensée systémique, consistant à penser en terme d'interdépendance les différents éléments naturels ou culturels, transforme la relation aux poissons mais également aux pêcheurs. Ces derniers vont être considérés comme des « partenaires de la mesure scientifique », en étant sollicités, à travers des enquêtes, pour estimer les potentialités halieutiques d'un milieu piscicole. S'élabore ainsi la période de « l'usager coopérant » qui consacre le pêcheur amateur dans un rôle de source potentielle de données scientifiques, utiles à la gestion. Ce ne sont plus ses compétences d'usager de la nature qui sont valorisées mais le fait qu'il soit un élément des interactions entre les poissons et les milieux et qu'à ce titre, il doit coopérer en déclarant ses captures. On peut y voir la continuité de la relation établie dans la première période entre l'Etat, l'expert scientifique et le pêcheur mais c'est la gestion par la « science » qui semble aujourd'hui prédominée au détriment de la gestion par « l'usage ». Comment se négocie concrètement ce changement d'affectation au niveau des pêcheurs ? L'étude de la mise en place d'une telle approche halieutique entreprise autour du Rhône, dans les années 1990 permet de comprendre les implications sociales de « l'usager coopérant » et de la concurrence alors engendrée entre la production de savoirs scientifiques et « l'oubli » des savoirs locaux.

L'exemple des données halieutiques du Rhône : le technocrate, le braconnier et la sociologue.

Une approche halieutique a été mise en place sur le Rhône à partir des carnets de pêche, délivrés par les administrations aux pêcheurs aux engins¹ (Changeux, 1993). La pêche aux engins concerne une catégorie de pêcheurs amateurs regroupés dans des associations spécifiques, différentes de celles des pêcheurs à la ligne. Les engins de pêche concernent un nombre réglementé de techniques : filets de pêche fixes ou traînants, nasses que l'on cale... Chaque pêcheur aux engins, lorsqu'il s'acquitte de son permis de pêche, reçoit un carnet qu'il doit remplir et renvoyer en fin de saison. Les données ainsi recueillies tout au long du Rhône sont traitées par le Conseil Supérieur de la Pêche². Des tableaux sont proposés, croisant les périodes de pêche et les espèces piscicoles capturées. Lorsque j'enquêtais, entre 1995 et 1997, auprès de certains pêcheurs aux engins, des pêcheurs d'aloses (poisson migrateur qui remonte le fleuve pour frayer durant le printemps), la majorité disait ne pas remplir le carnet de pêche. Localisée en aval d'Arles, dans la région du bas Rhône, cette pratique de pêche est ponctuelle dans le temps (la saison de l'alose) et dans l'espace : les pêcheurs installent leur barque équipée d'un filet, en aval du premier barrage que rencontrent les aloses depuis la mer. Ils pêchaient avant les aménagements du Rhône, entrepris dès les années 1950, à proximité de leurs communes mais sont dans l'obligation, aujourd'hui, de descendre vers la mer. Cette communauté de pêcheurs, entre vingt et trente selon les saisons, est essentiellement composée de retraités, riverains du fleuve, habitant les petites communes rurales de la région. On pourrait caractériser le rapport au fleuve entretenu par ces pêcheurs comme une appropriation identitaire très marquée. Ils sont « chez eux » au bord du Rhône ; ce marquage social étant justifié, à leurs yeux, par leurs nombreuses années de pratiques et conséquemment, par une expérience acquise du fleuve et de la migration de l'alose. De plus, le temps de la pêche est un temps hors normes, vécu comme un espace de liberté et de fuite des contraintes sociales. Ce milieu exclusivement masculin accorde beaucoup d'importance à la prise des repas, occasion privilégiée de quelques digressions orales ou comportementales (consommation de produits alimentaires riches et d'alcool). Enfin, la plupart commercialisent, de manière illégale, leurs prises. Les aloses sont vendues mais aussi offertes ou échangées à d'autres riverains, friands de ce poisson dont la consommation est résiduelle, limitée à cette portion du fleuve (entre les Bouches-du-Rhône et l'Ardèche). Ces divers éléments expliquent la réticence que les pêcheurs éprouvent à remplir un document, qui leur est délivré par l'administration. Certains me diront, non sans humour, que le carnet « a pris l'eau » dans la barque et est alors inutilisable. On comprend comment les pêcheurs associent à cette enquête halieutique un exercice de contrôle social, conséquence privilégiée de la relation entre le savoir et le pouvoir, comme l'ont démontré les travaux de Michel Foucault (1961). Un second argument à ce refus de collaborer tient aussi dans le type d'exercice que le carnet de pêche impose. Il faut, pour chaque jour, noter le nombre et le poids de poissons pêchés par espèce dans un tableau prévu à cet effet. Il me semble que cet exercice induit par une culture écrite et scientifique n'est pas forcément acquis, dans le sens d'habituel ou de routinier par les pêcheurs d'aloses. Faire tomber le carnet dans l'eau, c'est aussi dire, quelque part, que son maniement est

¹ - La participation des pêcheurs à la gestion par la déclaration de leurs captures est une pratique déjà éprouvée sur d'autres milieux, les lacs alpins et l'estuaire de la Gironde (Changeux, 1993) mais aussi dans d'autres pays (Silvano, Begossi, 2005). Un suivi national de la pêche aux engins est en cours (Conseil Supérieur de la Pêche, 2004).

² - Le Conseil Supérieur de la Pêche est un établissement public national créé en 1957. Ses principales fonctions sont de centraliser les taxes piscicoles, produire des connaissances techniques et scientifiques sur les milieux piscicoles, former les gardes-pêche, assurer une assistance technique aux associations de pêcheurs... (Breton, 1993).

inapproprié sur le bateau, que le geste du pêcheur n'est pas celui qui consiste à tenir un stylo. La culture populaire manuelle du pêcheur se trouve ainsi confrontée à la culture écrite du gestionnaire. Enfin, le dernier problème tient à l'utilité de ce carnet. En effet, les pêcheurs n'ont pas de retour en terme de données statistiques et (mais cela a changé depuis) n'apercevaient pas d'amélioration au niveau de la migration des aloses. Dans un tel contexte, le gestionnaire environnemental relève, pour les pêcheurs, de la sphère du pouvoir technocratique, jugée trop éloignée des réalités du terrain. Tandis que pour le gestionnaire, le pêcheur est associé à un potentiel braconnier, dont le refus de divulguer les captures est un signe probant.

L'association Migrateurs Rhône-Méditerranée, qui a en charge depuis le début des années 1990 la restauration de la migration de certaines espèces piscicoles dans le Rhône, m'a alors sollicitée pour réaliser une enquête sociologique afin de dépasser l'inadaptation du carnet et pour pouvoir mettre en place un autre type de suivi halieutique (Barthélémy, 2001). Face aux trois arguments précédemment explicités (l'atteinte à la liberté, la confrontation à la culture manuelle et le manque de retour), il a été décidé qu'une personne de l'association suive un certain nombre de pêcheurs, régulièrement au cours de la saison, en observant et notant elle-même le nombre de prises. Une situation de compromis s'est donc instaurée, moyennant quelques ménagements réciproquement concédés : certains pêcheurs acceptent d'être observés et les gestionnaires doivent faire acte de présence sur les berges du Rhône. Un tel principe méthodologique favorise la reconnaissance des pêcheurs d'aloses auprès des gestionnaires piscicoles bien qu'il n'implique pas de prendre en compte leurs savoirs locaux. Car les pêcheurs s'estiment dépositaires de connaissances empiriques fiables, qu'ils opposent aux connaissances scientifiques « théoriques ». Ils mettent en avant l'aspect ancestral de leur pratique et l'héritage des savoirs transmis par les « anciens ». C'est à l'occasion de l'enquête qui s'est étalée sur deux saisons que j'ai pu mettre en évidence ces savoirs locaux, bien que cet aspect de la recherche n'ait pas été officiellement demandé ni, par la suite, utilisé. Cette étude de cas démontre comment la sociologie a été interpellée pour inciter les usagers à participer à une gestion scientifique de la nature, du moins, à déceler les blocages et les résistances. En réponse à nos questions initiales, dans ce contexte précis, seules les connaissances scientifiques cautionnent les pratiques gestionnaires et effectivement, la déclinaison des savoirs locaux n'intéresse finalement que le sociologue. Pour autant, une importante littérature, d'origine essentiellement anglo-saxonne inverse un tel rapport de forces et donne à voir des exemples où une participation commune appelées « co-management » (Moller *et al.*, 2004, Olsson *et al.*, 2004) ou « adaptive management » (Toledo V.M. *et al.*, 2003) peut être effective dans le domaine de l'environnement.

Les savoirs locaux : un objet des sciences humaines en devenir interdisciplinaire.

Les pêcheurs d'aloses partagent un ensemble de connaissances leur permettant d'interpréter la réussite ou l'échec d'une journée de pêche. Ainsi, s'élabore une « lecture de l'eau » déterminée par la capacité à reconnaître les affluents qui se déversent en abondance, à un moment donné, dans le Rhône. Sont opposées les « bonnes » eaux, qui sont un peu brouillées pour éviter au poisson de voir le filet comme les eaux du haut Rhône, la Saône notamment et les « mauvaises » eaux, trop froides et chargées où le poisson « se cantonne », comme les affluents alpins (Isère, Drôme, Durance) et cévenols (Gard, Ardèche). Tout d'abord, chaque affluent implique une certaine température de l'eau. Selon les pêcheurs, la migration est effective quand la température est comprise entre 13° et 20° C. Ensuite, un affluent doit amener une « bonne eau », ni trop sale,

ni trop claire et le courant ne doit pas être trop fort. Exprimés en termes qualitatifs, les savoirs des pêcheurs reposent sur leur « aptitude à voir » (Delbos, Jorion, 1990) : voir l'affluent, voir la clarté et le niveau de l'eau. Ils mettent ainsi en relation « de cause à effet » le poisson et les conditions de son milieu de vie. Ce système de pensée empirique est identique à celui scientifique. En effet, l'expertise scientifique a démontré que trois facteurs agissaient sur la dynamique de la migration des aloses : la température (entre 14° et 19° C.), le débit du Rhône devant être compris entre 1000 et 1800 m³.s et la turbidité devant être plutôt faible (Combe et al., 2001). Là où les scientifiques distinguent la température, le débit et la turbidité, les pêcheurs appréhendent ces facteurs de manière globale, à travers la reconnaissance d'un affluent et de sa couleur (noir pour l'Isère, jaune pour la Durance, rouge pour le Gardon). Si l'on tient compte du fait que les pêcheurs ont également intégré à leurs savoirs le fonctionnement de l'usine-écluse située en aval, dont certains mouvements d'eau peuvent inciter les déplacements des poissons et qu'ils assument leur rôle « dans la nature » de pêcheur mais aussi de chasseur et cueilleur, on voit se décliner une pensée systémique dans ce raisonnement non-savant. Les interactions entre les milieux piscicoles et les facteurs naturels, artificiels et sociaux sont clairement appréhendées. Comme l'ont observé Marie Roué et Douglas Nakashima, la pensée empirique est systémique alors que la pensée scientifique tente difficilement de l'être : « Alors qu'il nous a fallu attendre que la science occidentale souffre de sa trop grande compartimentation pour envisager une construction de l'objet qui prenne en compte l'ensemble des disciplines nécessaires à sa compréhension, les savants locaux que sont les experts autochtones ont d'emblée une vision intégrée et systémique du fonctionnement des écosystèmes dont ils se considèrent comme partie prenante » (2003, p. 31).

De tels travaux en sciences humaines, qui relativisent la distance entre les savoirs scientifiques et les savoirs profanes, rejoignent des initiatives provenant de recherches menées en écologie. Certaines prônent une nécessaire interdisciplinarité pour tenir compte des interactions entre les systèmes naturels, sociaux et économiques, comme le proposent notamment C.S. Holling et L.H. Gunderson³ à travers les notions de « ecosystem resilience », « adaptive systems » et « panarchy » : « The resilience is measured by the magnitude of disturbance that can be absorbed before the system changes its structure by changing the variables and processes that control behavior. This we term *ecosystem resilience* » (2002, p. 28). Ces auteurs accordent une capacité de résilience et d'adaptation des écosystèmes mais aussi de la part des sociétés humaines. Ce n'est pas l'équilibre qui prime mais les liens entre des systèmes dynamiques à différentes échelles, éléments à la base du concept de « Panarchy ». Tenir compte des facteurs sociaux dans les écosystèmes appelle non seulement à des théorisations interdisciplinaires mais aussi à des exercices de co-gestion entre les scientifiques et les usagers des ressources naturelles. Des écologues s'intéressent aux savoirs empiriques dans le cadre d'une meilleure connaissance des milieux ou d'espèces spécifiques. Henrik Moller et ses collaborateurs accordent ainsi plusieurs qualités associées aux savoirs traditionnels : ils mettent en avant des causes différentes quant aux changements environnementaux, éloignés des mécanismes biophysiques utilisés par les scientifiques ; ils entretiennent un rapport au temps plus long à travers l'histoire orale pour interpréter un processus écologique ; enfin, l'ancrage local est le garant d'une bonne connaissance des lieux (2004). Pour autant, les relations entre les experts et les usagers locaux ne sont pas à l'abri de conflits et de divergences de points de vue, notamment dans le choix de la résolution du problème observé. Pour ces auteurs, une solution réside dans « la gestion adaptée »

³ - La revue « Ecology and Society » rend compte d'une telle perspective. Un numéro est consacré aux savoirs écologiques traditionnels : <http://www.ecologyandsociety.org/>

appelée par ailleurs « the learning by doing » : « The emergence of adaptive management or « learning by doing », as a method of understanding ecosystems may be considered an indirect acknowledgement of the similarities between traditional management and scientific management” (Moller *et al.*, *op.cit.*). Ainsi, il s’agirait d’une reconnaissance des similitudes entre savoirs scientifiques et savoirs profanes.

Si autour du Rhône et de la plupart des cours d’eau en France, les savoirs locaux détenus par les pêcheurs amateurs sont peu pris en compte par les scientifiques, ces derniers sont néanmoins demandeurs de données halieutiques. L’exemple présenté autour de la restauration de la migration de l’alose montre la difficulté d’accorder deux mondes différents, dans leur rapport pratique et symbolique à la nature. Il revient au sociologue et donc à la démarche des sciences humaines de façonner une autre image du pêcheur, de l’éloigner du potentiel braconnier (qu’il est parfois) et de le resituer dans son univers mental et culturel propre. C’est cette posture qui permet de révéler les savoirs empiriques et la manière dont les pêcheurs les utilisent : « Si l’on admet que l’on peut tirer des enseignements des savoirs populaires pour parvenir à une gestion raisonnée de la nature, il est nécessaire de comprendre comment ces savoirs se construisent et s’organisent, comment ils rendent compte de la façon dont la réalité est perçue, conçue et vécue dans chaque société » (Friedberg, 1997, p. 6). Les nouvelles démarches interdisciplinaires liées à une volonté de co-gestion des ressources naturelles, qu’elles soient le fait d’écologues ou de sociologues reposent sur deux processus identiques : la volonté de rompre avec le dualisme « nature/culture » et en conséquence, de démystifier le rôle de la science dans nos sociétés occidentales. L’actuel engouement pour les savoirs locaux et/ou profanes résulte, selon moi, de ce double processus. Si peu d’informations sont encore disponibles pour mesurer, si oui ou non, la co-gestion aboutit à de meilleurs résultats en terme écologique, en terme sociologique, elle est porteuse d’un changement majeur. Les groupes sociaux acteurs autour de la nature ne sont plus seulement considérés comme des usagers mais comme des « experts » potentiels. Se joue alors un nouvel enjeu de reconnaissance sociale et de légitimité portant sur les connaissances détenues. Les différentes mesures de ces connaissances ainsi que ceux qui détiennent les clefs de ces mesures⁴ vont donc avoir une influence grandissante dans les politiques environnementales. La reconnaissance des savoirs locaux témoigne du rôle toujours prépondérant du scientifique tout en lui imposant de nouvelles responsabilités.

Biographie : Sociologue, spécialisée en sociologie de l’environnement. Thématiques de recherche : les savoirs comme nouvelles formes de rapports sociaux ; les politiques publiques environnementales et l’implication des élus locaux ; les pratiques et les représentations populaires de la nature ; l’interdisciplinarité.

Bibliographie

- Agrawal A. (2002). Classification des savoirs autochtones : la dimension politique, *Revue Internationale des Sciences sociales, Les savoirs autochtones*, n°173, p. 325-336.
- Barthélémy C. (2001). Nature populaire contre Nature savante, rencontre entre pêcheurs au carrelet et gestionnaires autour de l’alose du Rhône, *Bulletin Français de la Pêche et de la Protection des Milieux Aquatiques, Connaissance et gestion du patrimoine aquatique*, Actes

⁴ - Arun Agrawal en donne un exemple pertinent concernant l’élaboration de bases de données à partir des savoirs autochtones (2002).

- du Séminaire national sur les poissons migrateurs amphihalins, GRISAM, GIP Hydrosystèmes, Paris, 27 et 28 mai 1999, n°357/360, p. 440-461.
- Barthélémy C., Nicolas L. (2002) Pêcheurs amateurs du fleuve à la mer. Des pratiques ordinaires de nature au défi de la gestion environnementale, *Europaea, Journal des Européistes* I - 2, anno VIII, Naturalia, p. 283-301.
- Barthélémy C. (2003). *Des rapports sociaux à la frontière des savoirs. Les pratiques populaires de pêche amateur au défi de la gestion environnementale du Rhône*, Doctorat de sociologie, Université de Provence, 2003, 375 p.
- Beuret J.E. (1999). Petits arrangements entre acteurs... Les voies d'une gestion concertée de l'espace rural, *Natures Sciences Sociétés*, vol.7, n°1, p. 21-30.
- Billet R., Mermet L. (ss dir.) (2003). *Concertation, décision et environnement. Regards croisés*, volume I, La Documentation Française, Paris, 222 p.
- Breton B. (1993). *La pêche en France*, Que Sais-Je, PUF, Paris, 150 p.
- Bromberger C. (1986). Les savoirs des autres, *Terrain*, n°6, p. 3-5.
- Callon M., Lascoumes P., Barthe Y. (2001). *Agir dans un monde incertain, essai sur la démocratie technique*, La Couleur des Idées, Seuil, Paris, 358 p.
- Chamboredon J.C. (1985). La « naturalisation » de la campagne, une autre manière de cultiver les « simples », in Cadoret A. (ss dir.), *Protection de la nature, histoire et idéologie, de la nature à l'environnement*, L'Harmattan, Paris, p. 138-151.
- Changeux T. (1993). La pêche aux engins, moyens d'approche de la richesse halieutique du bassin du Rhône. Données récentes, *Méditerranée Revue géographique des pays méditerranéens, La Camargue et le Rhône, hommes et milieux*, n°3-4, p. 81-90.
- Clayes-Mekdada C. (2003). *Le lien politique à l'épreuve de l'environnement. Expériences camarguaises*, Presses Inter-universitaires Européennes, Peter Lang, Bruxelles, 245 p.
- Combe P.M., Le Corre M., Menella J.Y., Perrin J.F. (2001). La restauration des grands migrateurs rhodaniens et méditerranéens, *Colloque Scientifiques et décideurs. Agir ensemble pour une gestion durable des systèmes fluviaux. L'expérience du Rhône et autres grands fleuves européens*, Lyon, 6-8 juin 2001.
- Conseil Supérieur de la Pêche (2004). *Synthèse nationale du suivi national de la pêche aux engins pour la période de 1999 à 2002*, 8 p.
- Corbin A. (ss dir.) (1995). *L'avènement des loisirs 1850-1960*, Aubier, Paris, 322 p.
- Delbos G. (1989). De la nature des uns et des autres, à propos du dépeuplement des eaux marines, Jollivet M., Mathieu N. (ss dir.), *Du rural à l'environnement. La question de la nature aujourd'hui*, L'Harmattan, Paris, p. 43-50.
- Delbos G., Jorion P. (1990). *La transmission des savoirs*, Maison des sciences de l'Homme de Paris, Paris, 310 p.
- Ducros A., Lizet B., Micoud A., Roué M., Anthropologie et environnement, *La question de l'environnement dans les sciences sociales. Eléments pour un bilan. PEVS CNRS, Lettre PIREVS n°17*, 1998, p 13-23.
- Fabiani JL. (1988). Les prédateurs éclairés : remarques sur la "gestion rationnelle" de la chasse en France, *L'imaginaire de la chasse. Hier et aujourd'hui*, Atelier CRC France, Paris, p. 111-124.
- Foucault M. (1961). *Histoire de la folie à l'âge classique*, Gallimard, Paris.
- Friedberg C. (1997). Diversité, ordre et unité du vivant dans les savoirs populaires, *Natures, Sciences, Sociétés* Vol 5, n°1, p. 5-17.

- Garin P., Rinaudo J.D. (2002). Savoirs profanes et expertises en débat pour une planification concertée de la gestion de l'eau, *Sociologies pratiques, Gérer l'environnement : le temps de l'action concertée*, n°7, p. 93-112.
- Gunderson L.H., Holling C.S. (2002). *Panarchy, Understanding transformations in human and natural systems*, Island Press, Washington, 507 p.
- « *Les savoirs naturalistes populaires* » (1985). Actes du séminaire de Sommières, 12 et 13 décembre 1983, Ministère de la culture, Direction du Patrimoine, Mission du Patrimoine ethnologique, Editions de la Maison des sciences de l'homme, Paris, 94 p.
- Larrère C., Larrère R. (1997). *Du bon usage de la nature. Pour une philosophie de l'environnement*, Alto Aubier, Paris.
- Lascoumes P. (2001), La productivité sociale des controverses, *Intervention au séminaire, Penser les sciences, les techniques et l'expertise aujourd'hui*, jeudi 25 janvier 2001, [online] URL <http://www.ehess.fr/centres/koyre/textes/lascoumes.htm>.
- Ministère de l'Environnement, Délégation de bassin Rhône Méditerranée Corse, Service de la navigation Rhône-Saône (1990). *Le Rhône, Un équilibre à retrouver. Schéma de Vocation Piscicole du fleuve Rhône*, 110 p.
- Moller H., Berkes F., Lyver P., Kislalioglu M. (2004). Combining science and traditional ecological knowledge : monitoring populations for co-management, *Ecology and Society*, Vol. 9, Issue 3, [online] URL : <http://www.ecologyandsociety.org/vol9/iss3/art2>.
- Olsson P., Folke C., Hahn T. (2004). Social-ecological transformation for ecosystem management: the development of adaptive co-management of a wetland landscape in southern Sweden, *Ecology and Society*, vol.9, issue 4, [online] URL: <http://www.ecologyandsociety.org/vol9/iss4/art2>.
- Picon B. (1988). *L'espace et le temps en Camargue*, Actes Sud, Arles, 231 p.
- Roué M., Nakashima D. (2002). Des savoirs "traditionnels" pour évaluer les impacts environnementaux du développement moderne et occidental, *Revue Internationale des Sciences sociales, Les savoirs autochtones*, n°173, p. 377-388.
- Roué M., Nakashima D. (2003). Savoirs locaux : l'expertise écologique des Indiens, *Sciences Humaines, Les savoirs invisibles*, n°137, p. 28-31.
- Sillitoe P. (2004). Interdisciplinary experiences : working with indigenous knowledge in development, *Interdisciplinary Science Reviews*, vol.29, n°1, p.6-23.
- Silvano R.A.M., Begossi A. (2005). Local knowledge on a cosmopolitan fish, ethnoecology of *Pomatomus saltatrix* (Pomatomidae) in Brazil and Australia, *Fisheries Research*, volume 71, issue 1, p. 43-59.
- Theys J., Kalaora B. (1995). Quand la science réinvente l'environnement, *Autrement, La terre outragée, les experts sont formels*, p. 15-49.
- Thibault M. (1991). La gestion des populations naturelles de truite commune en France analysée dans une perspective historique (1669-1986), Baglinière JL, Maise G. (ss dir.), *La Truite, biologie et écologie*, Ed. INRA, p. 239-293.
- Thibault M ; (1993). Analyse historique de la mise en place des mesures de gestion des ressources halieutiques des eaux continentales, *Rencontres halieutiques de Rennes, Les eaux continentales françaises : une richesse à gérer*, ENSA Rennes, p.15-33.
- Toledo V.M., Ortiz-Espejel B., Cortés L., Moguel P., Ordonez M. (2003). The multiple use of tropical forests by indigenous peoples in Mexico : a case of adaptive management, *Conservation Ecology*, vol.7, issue3, [online] URL : <http://www.consecol.org/vol7/iss3/art9>.

- Vous'ch A., Pelosse V. (1988). *Chasser en Cévennes, un jeu avec l'animal*, Edisud, Editions du CNRS, Aix-en-Provence, 235 p.
- Watson, A., Alessa L., Glaspell B. (2003). The relationship between traditional ecological knowledge, evolving cultures, and wilderness protection in the circumpolar north, *Conservation Ecology*, vol. 8(1), [online] URL: <http://www.consecol.org/vol8/iss1/art2>.